

Communiqué de presse – Berne, le 20 janvier 2010

Médecine ambulatoire: le projet pilote «Monitoring de la qualité»

## **Qualité des soins médicaux: mettre en évidence ce que les médecins pratiquent au quotidien**

**La FMH tient à mettre en évidence les démarches pour la qualité menées par les médecins en pratique ambulatoire: conjointement avec les sociétés professionnelles de la médecine de famille et de la psychiatrie, elle a lancé le projet pilote «Monitoring de la qualité». Dès aujourd'hui, 8 000 médecins sont invités à déclarer leurs activités en faveur de la qualité des soins. Ce projet bénéficie d'un large soutien: l'OFSP, la CDS, H+, santésuisse, Helsana et d'autres assureurs-maladie mais aussi des organisations de patients sont notamment représentés dans le groupe de suivi du projet.**

Face à l'augmentation constante des coûts dans le système de santé, les politiciens, les assureurs et les patients exigent plus de transparence, également en matière de qualité des soins. La FMH veut étayer avec des chiffres clairs les activités en faveur de la qualité menées au quotidien par les médecins en pratique ambulatoire. Le corps médical réalise lui-même une grande partie de ce qui se fait dans le domaine des démarches pour la qualité –il veut donc pouvoir déterminer aussi quelles données médicales doivent être relevées, analysées et publiées et comment procéder. C'est dans cette perspective que la FMH a lancé le projet pilote «Monitoring de la qualité»; elle répond ainsi au mandat légal concernant l'assurance-qualité des soins dans le secteur ambulatoire. En collaboration avec les sociétés professionnelles de la médecine de famille et de la psychiatrie (SSMG, SSMI, société suisse de pédiatrie, SSPP, SSPPEA), elle a élaboré des questionnaires qui permettront aux quelque 8 000 médecins de famille et psychiatres exerçant dans le domaine ambulatoire de saisir leurs activités en faveur de la qualité. Les premiers résultats seront présentés en été 2010; le projet pilote devrait ensuite être étendu à d'autres disciplines médicales.

L'OFSP, la CDS, H+, santésuisse, la Fédération suisse des patients, la Fondation pour la sécurité des patients, la commission des tarifs médicaux/SUVA ainsi que les assurances-maladie Helsana, CSS et Concordia accompagnent le projet en participant au groupe de suivi. Les sociétés de discipline médicale impliquées dans le projet ainsi que l'Association des sociétés médicales de Suisse alémanique (VEDAG) et le Collège des médecins de premier recours sont également membres de ce groupe de suivi. La FMH salue cette plateforme, dont le large soutien s'inscrit

dans sa volonté de voir un dialogue approfondi et durable sur la qualité des prestations médicales.

Par le biais d'un questionnaire en ligne, chaque médecin déclarera ses activités en faveur de la qualité. Toutes ses données sont traitées de manière confidentielle. L'évaluation montrera les domaines dans lesquels le praticien a déjà beaucoup accompli en faveur de la qualité et ceux dans lesquels il dispose encore d'un potentiel d'amélioration. Ce large recensement des activités en faveur de la qualité sera également utile aux sociétés de discipline médicale: elles représentent les spécialistes et sont donc les mieux à même, dans leur discipline, de donner aux activités en faveur de la qualité une définition utile et médicalement adéquate. Grâce au monitoring de la qualité, elles seront informées de la qualité des traitements et pourront ainsi continuer à la promouvoir.

*Informations complémentaires au sujet du projet «Monitoring de la qualité» de la FMH:*  
[www.fmh.ch](http://www.fmh.ch) > [Qualité](#) > [Monitoring de la qualité](#)

**Renseignements:**

Jacqueline Wettstein, responsable de la communication de la FMH  
Tél. 031/359 11 50, courriel: [jacqueline.wettstein@fmh.ch](mailto:jacqueline.wettstein@fmh.ch)